

14^e LÉGION.

Compagnie de
1^{er} AIN.

Section de
NANTUA.

Brigade de
BELLEGARDE.

N° 179
du 26-2-1948

PROCES-VERBAL

de
renseignements,
sur le nommé
CHARTIER, Maurice
de LA SOISSIERE,
commune de VIRY,
(Jura), tué par
les Allemands, le
3 Avril, 1944,
signalé comme
inconnu.

EXPEDITION.



GENDARMERIE NATIONALE.

AI. 9209-1

Ce jour, nul, vingt cinq Février, mil neuf cent
quarante six, à huit heures trente,

Nous soussignés, ~~MANNI~~, Louis,
et DUJOURDY, Marcel,

gendarmes à la résidence de BELLEGARDE, départe-
ment de l'AIN, revêtus de notre uniforme et con-
formément aux ordres de nos chefs, en visite de
commune, à COUPY, (Ain), et agissant en vertu
d'une demande d'enquête, de Monsieur le Délégé
Régional de recherches des crimes de guerre,
ennemis, et au "Mémorial de l'Oppression" à LYON,
N° 2430/AI-99/1, en date du 19 Février, 1948,
(Transmission section, N° 23/3, en date du 22
Février, 1948), à l'effet de faire connaître dans
quelles conditions, le nommé CHARTIER, Maurice,
a été tué par les Allemands, sur la commune de
COUPY, (Ain), la date précise, l'identité de la
victime, et tous autres renseignements, pouvant
permettre de découvrir les auteurs de ce crime.

Pour exécution, nous nous sommes livrés à des
recherches, dans la commune de COUPY, où nous
avons au cours de notre service, recueilli les
renseignements suivants:

De Mademoiselle BORNARD, Jeanne, 40 ans, sé-
crétaire à la Mairie de COUPY, (Ain), qui nous
a déclaré:

"Il est exact, que le 3 Avril, 1944, au lieu
dit "La Poterie", un Allemand, qui faisait partie
des troupes, en opération, dans la région, est
venu prévenir la municipalité, qu'un homme avait
été tué.

Effectivement, des personnes, dont je ne me
souviens pas le nom, sont allées aux lieux
indiqués par l'Allemand et ont trouvé l'homme en
question. Il avait été tué d'une rafale de mi-
traillette dans la poitrine et d'une derrière
la tête.

Une fouille a été effectuée sur la victime
mais elle n'a été trouvée porteur d'aucune pié-
ce d'identité, puis elle été ramené et inhumé
dans le cimetière de Veuchy, territoire de la com-
mune de Coupy.

Avant de procéder à l'inhumation, ses vêtements
avaient été enlevés en vue de pouvoir
identifier par la suite. Or dans le courant de
Janvier 1948, une dame s'est présentée à la mai-
rie de Coupy munie d'une photographie, les per-
sonnes qui avaient procédé à l'inhumation de
cet homme l'ont reconnu pour être celui.....

Vu et transmis par le Cdt de
Monsieur le Délégé Régional
Recherche des Crimes de Guerre
de l'Oppression, à Lyon.

Le 20 Février 1948

R. M. 14 ^e RÉGION	
Service des Criminels de Guerre	
4	226
N°.....	

correspondant à la photographie. D'ailleurs cette dame a reconnu les vêtements pour être ceux de son mari qu'il portait au moment de son arrestation, le 8 Avril 1944, à Viry, (Jura).

D'après les dires de cette femme, son mari aurait été arrêté dans les champs, alors qu'il était occupé à charrier du fumier.

Toutefois je puis vous dire que d'après des renseignements que nous avons pu recueillir par la suite, cet homme avait été amené sur les lieux en automobile, au lieu dit la poterie, puis a été exécuté sur place. Les allemands qui ont procédé à cet exécution étaient de la région du Jura, mais je ne pourrais vous donner aucun renseignement sur l'unité à laquelle ils appartenaient, ces allemands n'ayant fait que d'apparaître.

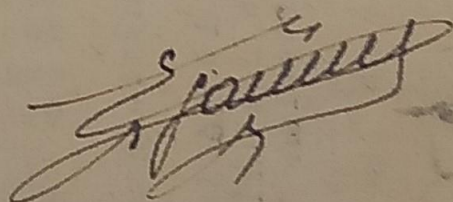
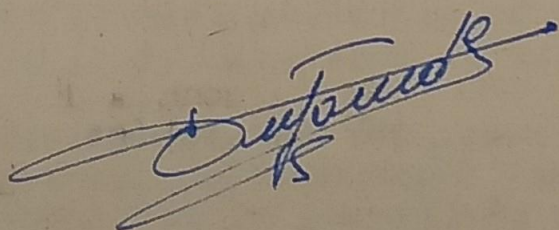
Lecture faite persiste et signe.

ETAT CIVIL, de la victime relevé sur les registres des actes de décès, à la mairie de Coupy, (Ain),

CHARTIER, Maurice, Louis, né le 30 Octobre 1904, à Lyon, 6^{ème} Arrondissement, fils de BENOIT Louis, et de PHILOCHE, Marie, Félicie, marié à COUTIER, Rosalie, cultivateur, à LABOISSIERE, commune de VIRY, (Jura),

quatre pour expéditions destinées: les trois premières, à Monsieur le Délégué Régional au Service de Recherches des Crimes de Guerre Annonis et au "Mémorial de l'Oppression", à Lyon, la quatrième, à nos Chefs.

Fait et clos, à Bellegarde, les jour, mois et an que d'autre part.



Inspection de la Santé

13, Rue du Docteur ROUX

TÉL. 6-51

collonges
64
Bourg-en-Bresse, le

COUPY (Ain)

R 157

A - Origine des renseignements :

Recueillis à l'Inspection de la Santé.

1°- Lettre du Maire en date du 3 novembre 1944

2°- Rapport de la brigade de Gendarmerie de Bellegarde, n° 21/2 en date du 20 octobre 1944

B - Date des faits : 8 avril 1944

C - Lieu : Lieu dit "La Poterie"



D - Etat civil des victimes :

- X

E - Exposé des faits : Exécuté par les Allemands.

Extrait du rapport n° 21/2 de la brigade de gendarmerie de Bellegarde .

" Le 10 avril, un cadavre inconnu a été découvert sur la route nationale n° 84 sur le territoire de la commune de Coudy, affreusement mutilé par les Allemands ".

F - Indications relatives aux auteurs :

Militaires allemands.

Renseignements établis par l'Inspecteur de la Santé de l'Ain d'après les documents originaux

Bourg, le 15 décembre 1944

L'Inspecteur de la Santé,

Transmis à Monsieur le Professeur Mazel.

Compagnie de
l'AIN.

Ce jourd'hui vingt six novembre mil neuf cent
quarante quatre à dix heures.

Section de
Nantua

Nous soussignés: PERRIER, Michel,
et : DEDOURG, Armand,

Brigade de
Bellegarde.

N° 176
du 26 novembre
1944

Procès-verbal
de renseignements
sur la découverte
d'un cadavre inconnu
sur la route
n° 84 à Coupy (Ain)
Inconnu tué par
les troupes al-
lemandes le 9
avril 1944.

gendarmes à la résidence de Bellegarde départem-
ent de l'Ain revêtus de notre uniforme et confor-
mément aux ordres de nos chefs; en service et agis-
sant en vertu d'une lettre du COMMISSARIAT Régio-
nal-MEMORIAL de l'OPPRESSION, en date du 3 novembre
1944, à l'effet de recueillir des renseignements
sur les atrocités commises sur le territoire de la
circonscription de la brigade par les troupes al-
lemandes.

Pour exécution nous nous sommes livrés à une en-
quête et avons recueilli ce qui suit; de:

Monsieur REY, Joseph, 44 ans, maire de la commune de
Coupy (Ain) qui nous a déclaré:

"Le 9 avril 1944, j'ai été averti par un jeune hom-
me de Vanchy (Ain) envoyé par les allemands, qu'un
cadavre se trouvait dans une carrière du dit lieu
à proximité de la route nationale n° 84. Je me suis
rendu sur les lieux en compagnie du garde municip-
al et d'un allemand. Là nous n'avons pas reconnu le
cadavre, comme étant un habitant de la commune de
Coupy.

Quelques instants après, alors que nous ét-
ions sur les lieux, le chef de poste allemand qui
était stationné à Léaz, s'est présenté, et, m'a décl-
aré, qu'il s'agissait d'un étranger à la commune. Cet
homme avait été amené en voiture et exécuté par la
police spéciale allemande. Puis il me donna l'ordre
de l'enterrer immédiatement. L'inconnu a été inhu-
mé au cimetière de Vanchy, et, nous avons conservé
au dépositaire, ses vêtements. J'ajoute que le ca-
davre n'était pas mutilé, il portait une trace de
balle à la tête. Il s'agit vraisemblablement d'un
garçon de ferme."

Lecture faite, persiste et signe.

Signalement de l'inconnu.

Corpulence moyenne, taille 1m78, poids moyen 75
paraissant âgé d'une quarantaine d'années, che-
veux noirs légèrement frisés, visage ovale, mous-
tache rasée, yeux gris, canine gauche légèrement
carriée, bonne dentition, vêtu d'une veste et d'un
pantalon très usagés, chaussé de souliers jaunes
coiffé d'une casquette.

vu et transmis par le commandant de
la brigade de Bellegarde
le 26 novembre 1944

4 EXPEDITION